



Rappel à la loi ou bluff ?

Par **aidenv6**, le **27/03/2011** à **04:02**

bonjour, rnce soir nous étions avec 3 amis en train de fumer un joint dans un parc. rncontrole de police et j'admet avoir fait usage de stupéfiant cependant dans la précipitation j'ai dit que le cannabis trouvé était à moi dans la panique. (faible quantité) rnJe suis alors embarqué au poste pour un rappel à la loi sur la possession de produit stupéfiant, or j'ai essayé d'expliquer la situation mais rien n'y fait. rnJe suis fouillé de haut en bas et ils ne trouvent absolument rien sur moi, j'admet avoir fait l'usage de stupéfiants sans problème par contre refuse catégoriquement la possession donc je refuse de signer le rappel à la loi et demande à etre entendu par un officier pour expliquer ma version des faits via une déposition. rnAprès 2h je suis libéré et on me dit que j'ai fait l'objet d'un rappel a la loi malgres l'absence de signature et je suis donc libéré sans aucune information. rnAinsi j'aimerais savoir ou j'en suis, si je fait bel et bien l'objet d'une quelconque procédure ou non sachant que je n'ai rien signé et qu'on m'a relaché en me donnant aucun info. rnrnmerci de votre attention.